



**RÉSIDENCE D'ÉCRIVAINS  
DE L'INSTITUT CANADIEN  
DE QUÉBEC**  
40, PLACE DE L'INSTITUT  
QUÉBEC, CANADA

**POLITIQUE D'ACCUEIL**

Septembre 2006

## **Orientations du programme**

La résidence d'écrivains est un programme de la Maison de la littérature dont la mission est d'accroître le rayonnement de la littérature et son impact sur la société par le développement de collections, d'activités et de services à l'intention des auteurs, des professionnels et des citoyens.

La résidence permet à un écrivain d'amorcer ou de poursuivre une œuvre personnelle dans un lieu vivant, au cœur de l'Amérique francophone, tout en s'inscrivant dans un programme global d'animation littéraire élaboré par L'Institut Canadien de Québec en concertation avec le milieu littéraire et le Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec.

Il est invité à participer à des rencontres et des manifestations en lien avec son projet de résidence. A la fin de sa résidence, il laisse une trace de son passage dans la ville en confiant à L'Institut un manuscrit écrit à Québec.

Les objectifs du programme sont :

- créer des conditions favorables à la création, la production, au ressourcement et au développement des carrières littéraires;
- intéresser le public aux œuvres littéraires contemporaines;
- affirmer la ville de Québec comme lieu de création et de rayonnement littéraire.

## **Types de programmes et admissibilité des candidats**

### ***Résidence croisée***

La politique d'accueil privilégie les résidences croisées permettant les échanges réciproques d'écrivains avec d'autres villes du Canada et du monde. Les critères d'admissibilité des candidats sont :

- être recommandé par un organisme partenaire
- avoir écrit au moins 2 œuvres littéraires publiées à compte d'éditeur
- pouvoir communiquer en français.

### ***Écrivain en exil***

La résidence d'écrivains de L'Institut Canadien de Québec fait partie du Réseau d'accueil des écrivains en exil au Canada. Les critères d'admissibilité des candidats sont :

- être parrainé par le Centre québécois du P.E.N. international
- avoir le statut de résident permanent ou de citoyen canadien
- avoir écrit au moins 2 œuvres littéraires publiées à compte d'éditeur
- pouvoir communiquer en français.

### ***Écrivains québécois en début de carrière***

Les jeunes écrivains qui souhaitent conduire un premier projet d'écriture seront accueillis et aidés par L'Institut Canadien de Québec. Les critères d'admissibilité des candidats sont :

- avoir sa résidence principale au Québec mais à l'extérieur de la région immédiate de Québec
- être âgé de 35 ans et moins
- avoir à son actif au moins un manuscrit reconnu par un jury, un comité de lecture ou un prix littéraire.

### ***Écrivains québécois et canadiens en début de carrière***

Les jeunes écrivains de la francophonie québécoise et canadienne qui souhaitent conduire un projet d'écriture seront accueillis et aidés par L'Institut Canadien de Québec. Les critères d'admissibilité des candidats sont :

- avoir sa résidence principale au Canada mais à l'extérieur de la région immédiate de Québec
- être âgé de 35 ans et moins
- avoir à son actif au moins un livre publié à compte d'éditeur

## **Durée des résidences**

La résidence à Québec se déroule sur une période de un (1) à trois (3) à trois mois. Les périodes d'accueil sont les suivantes :

- résidence d'hiver : entre janvier et avril
- résidence d'été : entre mai et août
- résidence d'automne : entre septembre et décembre

## **Conditions du séjour**

L'hébergement gratuit est la contribution directe de L'Institut Canadien de Québec, ainsi que le dispositif d'accueil comprenant l'accès aux bibliothèques, l'établissement d'un réseau de contacts avec le milieu littéraire et la planification d'un programme de rencontres avec le public.

Les frais de subsistance, assurances personnelles, déplacements locaux et internationaux, frais de réalisation du projet, sont assumés par l'écrivain ou un organisme qui le soutient dans son projet. Les conditions spécifiques sont décrites dans la convention d'occupation de la résidence.

## **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature inclut les éléments suivants :

- le formulaire d'inscription dûment signé par le candidat
- le curriculum vitae du candidat (maximum 5 pages)
- la présentation du projet
- le dossier de presse
- 2 exemplaires des deux dernières œuvres publiées

L'Institut Canadien de Québec n'envoie pas d'accusé de réception. Aucune pièce du dossier de candidature ne sera retournée après l'évaluation. L'Institut garantit la confidentialité des documents qui lui sont soumis.

Le dossier de candidature doit être adressé à :

L'Institut Canadien de Québec  
Résidence d'écrivains  
350, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec)  
CANADA G1K 3B2

## **Comité de sélection et d'animation**

Les dossiers de candidature sont évalués par un comité formé par L'Institut Canadien de Québec et composé de personnes reconnues dans le milieu littéraire de la région de Québec. Tous les dossiers sont évalués sur la base des orientations du programme, des conditions d'admissibilité et des critères d'évaluation. Le rôle du comité est de recommander à L'Institut Canadien de Québec le choix des lauréats et les activités entourant l'accueil des auteurs.

## **Critères d'évaluation**

- Qualité de l'œuvre littéraire
- Qualité du projet.

## **Période de vacances**

L'Institut Canadien de Québec peut accueillir des auteurs, des artistes ou des professionnels agissant dans les domaines d'activités de L'Institut pour de courts séjours dans la résidence d'écrivains, lorsque l'appartement est libre. Des frais de location de 60 \$ par jour peuvent être exigés.